

contre toute vraisemblance que j'ai avancé que les Grecs commerçaient dans la Gaule avant les Romains et qu'en particulier ils avaient formé un *Emporium* ou établissement à Lyon. Je croyais cependant, dans ma dissertation, avoir donné des raisons assz fortes pour justifier la vraisemblance de mon opinion aux yeux des savants et des érudits, au nombre desquels je me garde bien de ne pas ranger M. Roget de Belloguet. Mais puisqu'il les trouve de toute invraisemblance, appuyons-les de nouvelles raisons et de preuves qu'il puisse trouver fortes et péremptoires, ce que je souhaite, il est vrai, plus que je ne l'espère.

Les Grecs commerçaient-ils dans la Gaule avant les Romains? Oui, si nous pouvons le prouver par les témoignages d'auteurs contemporains à cette conquête, ou postérieurs de peu de temps à cette conquête.

Voyons d'abord le témoignage du conquérant lui-même. César, dans ses *Commentaires*, livre I, nous parle de lettres écrites en caractères grecs, trouvées dans le camp des Helvétiques : *In castris Helvetiorum tabulæ repertæ sunt litteris græcis confectæ*. Au VI^e livre, il nous montre les Druides se servant des mêmes caractères grecs dans leurs actes publics et dans leurs contrats particuliers. Citons le texte (*Druides*).... *In reliquis Jere rebus publicis privatisque rationibus litteris græcis utuntur* (1). Or, je demanderais comment les caractères grecs ont-ils pu pénétrer dans l'intérieur de la Gaule et même dans le pays reculé des Helvétiques, s'ils n'existaient pas déjà avant la conquête des rapports entre les Grecs et les peuples gaulois (2)? Mais comment ces rapports ont-ils pu s'établir, si ce n'est par le commerce et par l'échange des marchandises? Sans aucun doute, ce n'étaient pas

(1) Strabon assure la même chose au livre IV. Voyez, à ce sujet, la note de Casaubon, qui est d'avis que Strabon parlait d'un temps antérieur à la conquête; p. 273, note 5, tome I de l'édition d'Amsterdam, 1707.

(2) Duclos prétend que les Gaulois reçurent des Phéniciens leurs caractères identiques avec ceux des Grecs. Mais il n'a pas fait attention que les caractères phéniciens sont différents des caractères grecs, et n'ont presque aucun rapport avec eux. (Voyez sa dissertation : *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome XV, p. 569.)